

Procès-verbal du deuxième Conseil d'école du 9 mars 2021
RPI Pardines, Chadeleuf, Sauvagnat-Sainte-Marthe (en distanciel)

Présents :

- maires : M. Sauvant (Chadeleuf), Mme Brunel (Sauvagnat Sainte Marthe), Mme Letellier (Pardines)
- conseillères municipales :
 - Mme Parayre (Sauvagnat Sainte Marthe)
 - Mme Laurent (Chadeleuf)
- représentants de parents d'élèves : Mme Desvaux-Lenôtre, Mme Courcambeck, M. Chavarot, M. Chamard
- enseignants : Mmes Bergoin, Laurent, Longechamp, Barros, M. Fleury

Excusés : Mme Filtz (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Falatko et M. Mrugala (représentants de parents d'élèves)

Début de la réunion à 19h.

1/ Rentrée 2021 :

- Effectifs 2021-2022 :

13 PS, 9 MS, 11 GS, 16 CP, 11 CE1, 17 CE2, 17 CM1, 13 CM2

Total RPI : 107 élèves

- Organisation du temps scolaire pour les 3 ans à venir :

Relevant du cadre dérogatoire avec la semaine à 4 jours, le Conseil d'école doit se prononcer sur l'organisation du temps scolaire pour les 3 ans à venir. Nous demandons à l'unanimité un renouvellement de l'organisation actuelle (semaine de 4 jours).

2/ Hygiène, santé, sécurité :

- COVID :

Mise à jour du protocole sanitaire en février 2021. Pas de cas positif recensé pour le moment.

Le lien ci-dessous vous permet de consulter le protocole et la marche à suivre en cas de suspicion ou de cas confirmé :

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Aménagements particuliers :

A Chadeleuf et à Sauvagnat : démarcation dans la cour de 2 zones pour éviter le brassage des 2 classes lors des récréations communes (matin à l'arrivée et midi) / prise en compte du protocole dans les classes, à la cantine et à la garderie (aération, lavage de mains, brassage limité...). A Chadeleuf, plus de décroissements (seuls les enseignants changent de pièce pour les échanges de service).

- Sécurité :

- Pardines : exercice incendie réalisé le mardi 09/03 : évacuation en 2 min. RAS
- Chadeleuf : exercice incendie réalisé le mardi 09/03 : évacuation en 1 min 36. RAS
- Sauvagnat : exercice incendie réalisé le vendredi 26/02 : évacuation en 1 min. RAS

3/ Projets pédagogiques / actions au service des apprentissages :

- Pardines :

- Ronzière (1 fois par mois)
- concours de dessin (partenariat avec la Ronzière)

- Chadeleuf :

- projet à la Ronzière
- concours de dessin (partenariat avec la Ronzière)
- fête du Court-métrage le 25/03 (en classe)
- rallye-maths (réalisé le 09/03)
- intervenant en EPS (proposition de la circonscription) : 3 séances prévues avant les vacances d'avril
- vote pour le prix des Incorruptibles (organisé avant mai)
- natation annulée jusqu'à nouvel ordre

- Sauvagnat :

- rallye-maths (2ème manche réalisée cette semaine)

- vote pour le prix des Incorruptibles (organisé avant mai)
- natation annulée jusqu'à nouvel ordre
- projet de vidéo du spectacle musical : nous cherchons un volontaire (parent ou autre) disponible pour filmer et faire le montage vidéo du spectacle (après les vacances d'avril) (les modalités de présentation de ce film aux familles ne sont pas encore définies, cf droit à l'image/vidéo à vérifier auprès de l'équipe de circonscription)

4/ Matériel, travaux :

- maintenance informatique : ordinateurs à vérifier (Chadeleuf et Sauvagnat)
- achat d'un vidéoprojecteur à Chadeleuf grâce à un don anonyme complété par une subvention du SIVU
- un volet roulant en panne à Pardines
- merci aux mairies pour les travaux effectués (changement de néon, démarcation dans la cour...)

5/ Questions diverses :

L'Amiecole espère pouvoir organiser la fête de fin d'année. Le sujet sera affiné ultérieurement en fonction de l'évolution sanitaire.

L'école de Chadeleuf a déposé une offre d'emploi de service civique (aide à la direction, surveillance des enfants...) en septembre mais n'a toujours pas eu de candidat. Les mairies vont relayer l'offre afin de trouver un volontaire pour cette fin d'année scolaire ou pour l'année 2021-2022.

Les délégués de parents d'élèves demandent s'il est prévu dans le protocole sanitaire de février 2021 de « mettre la tête dans les mains après le repas ». Non cela ne relève pas du protocole, il s'agit d'un retour au calme mis en place par le personnel de la cantine.

Les délégués de parents d'élèves demandent si les enfants peuvent quitter le masque pendant les récréations (pour jouer au football par exemple). Non les élèves quittent le masque uniquement lors de la cantine et durant les séances d'EPS.

Séance levée à 19h30.

La présidente de séance,
Victoria Barros